

## Politique indemnitaire des personnels administratifs et techniques du MESR « J'voudrais bien mais j'peux point »

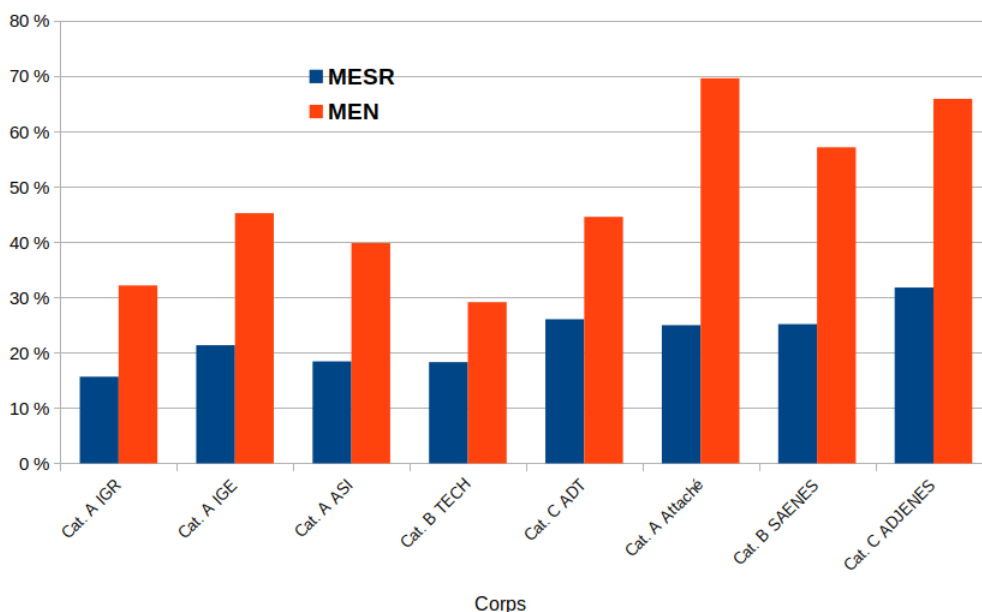
27 mai 2026

Le 12 mai 2026, alors que plusieurs établissements dont le Muséum d'Histoire Naturelle se mobilisent pour leurs primes, la direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) réunissait un groupe de travail sur l'indemnitaire BIATSS des titulaires...

La DGRH a confirmé, lors du groupe de travail, que les personnels de ce Ministère resteraient pour longtemps les parents pauvres des agent-es de l'État. En effet, nous partageons avec nos collègues des autres ministères l'effondrement du pouvoir d'achat depuis 2000 en raison du gel scandaleux du point d'indice (28 % de perte, soit de -545 à -1878 € brut mensuel en fin de grille). Mais les personnels de l'ESR sont de loin les moins bien lotis de tous les ministères en termes de primes. Rappelons que, faute de revalorisation du point d'indice, c'est devenu un complément salarial hélas de plus en plus indispensable aux agent-es publics pour arriver à survivre, ce depuis de trop longues années.

Dans une note sur le sujet produite pour deux des ministères (Éducation nationale et Enseignement supérieur et Recherche) pilotée par la DGRH, nous avons pu lire que : « Le déploiement de la politique indemnitaire fondée sur le RIFSEEP a permis la convergence et l'harmonisation des régimes ».

La FERC CGT a été pour le moins interloquée, alors même que les deux notes infirmaient clairement cette affirmation (fig. 1). Le texte ministériel confirme que le protocole d'accord de la Loi de Programmation de la Recherche signé en octobre 2020 par la CFDT et l'UNSA était bien une escroquerie, comme le dénonçait la CGT. En effet, l'amélioration indemnitaire prévue a été plus que mangée par l'inflation et bien inférieure aux mesures indemnitaires de l'Education nationale (tant mieux pour elles et eux). Et il n'y a rien de prévu pour les BIATSS contractuels, sinon une vague discussion à venir sur un cadre national...



**Figure 1.** Évolution des primes versées entre 2020 et 2025 par corps des personnels administratifs et techniques (en %) dans les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (bleu) et de l'Éducation Nationale (rouge)

## **La FERC CGT a donc cuisiné la DGRH sur ce sujet. Les réponses sont accablantes :**

- Le Ministre ne peut rien promettre ni en termes de point d'indice, ni de primes ;
- Le Ministre de l'ESR ne peut rien faire ;
- Les Ministres de l'ESR successifs depuis 2020 ont eux aussi été incapables d'arracher à Bercy une enveloppe supplémentaire pour a minima compenser cette inflation. Et rien n'est prévu en 2026 ;
- Le Ministre de l'ESR est incapable de fournir des éléments permettant de mieux documenter les primes versées dans son ministère (nous demandons depuis des années la cartographie par établissements, et a minima, outre la moyenne, la médiane et les déciles des primes pour chaque grade, le b.a.ba) ;
- Le Ministre est incapable de déployer des logiciels cohérents dans son ministère pour accéder à ces informations élémentaires ;
- Le Ministre est incapable de proposer une politique pour améliorer le système d'information du ministère (qui fut un temps en charge pourtant de l'innovation !) ;
- Le Ministre est incapable de fournir une cartographie des primes par établissement ;
- Le Ministre est incapable de s'assurer que les cibles de prime LPR 2027, qu'il a signées, sont, ou pas, appliquées dans les établissements ;
- Le Ministre est incapable de recruter les personnels nécessaires pour assurer enfin la transparence des rémunérations dans son ministère (article 15 de la déclaration de 1789 : « La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. ») ;

Nous savions le Ministre de l'ESR plus prompt à faire les poches aux plus pauvres et aux étudiant-es étrangers qu'à récupérer quelques un des milliards d'€ sur les plus de 8 milliards d'€ distribués en pure perte aux grandes entreprises chaque année sous forme de Crédit Impôt Recherche.

Mais les Ministres de l'ESR, cachés derrière la LPR, ont laissé les primes de leurs personnels se dégrader par rapport aux autres ministères (dont l'Éducation nationale), dans un contexte d'inflation et de gel du point d'indice.

Face à ce constat accablant, la CGT FERC Sup appelle toutes et tous les collègues de l'ESR à suivre l'exemple des personnels du Muséum d'Histoire Naturelle, en lutte depuis le mois de février pour leurs primes et, au-delà, pour le point d'indice :

**À se mobiliser partout, quelle que soit la forme que  
prendra cette mobilisation  
(pétition, rassemblement, grève, manifestation...)**

**Pour leurs salaires et leur dignité**

